











## Communiqué de presse

## Rentrée 2022 : Vers une désertification du milieu pharmaceutique

Paris | le 21 septembre 2022

**1100**, c'est le nombre estimé de places non pourvues dans la filière pharmacie pour cette rentrée 2022. Cette hausse laisse envisager un avenir inquiétant pour le métier de pharmacien, souffrant d'ores et déjà d'une pénurie de ressources humaines au sein de la profession depuis maintenant plusieurs années. Le pharmacien est un acteur de santé indispensable sur l'ensemble du cycle de vie des produits de santé. Ces problématiques touchant directement le système de soin ne sauraient qu'impacter négativement la prise en charge globale des patients.

Cette rentrée 2022 fait le constat d'une forte augmentation du nombre de places vacantes au sein des promotions d'étudiants en deuxième année de pharmacie. L'année dernière, le nombre de places vacantes s'élevait déjà à **163**, ce qui représente cette année une hausse de plus de **550**%.

Cette situation peut notamment s'expliquer par l'application inégale de la Réforme de l'Entrée dans les Études de Santé au local, qui, deux ans après sa mise en place, nécessite de nombreux ajustements. Effectivement, l'application défectueuse de la réforme, des programmes beaucoup trop chargés, ainsi qu'une absence de comités de suivi locaux sont entre autres responsables de cette chute de remplissage des promotions.

On note également un grand manque d'attractivité pour les professions pharmaceutiques. Des modules de présentation des métiers sont obligatoires durant la première année. Cependant, ceux-ci sont bien trop mal exploités au vu des nombreuses voies professionnelles se présentant aux étudiants restant encore trop méconnues.

En 2023, une réévaluation de la réforme est inscrite dans la loi Organisation et Transformation du Système de Santé. Ce rapport venant du Gouvernement à destination du Parlement est plus que nécessaire et vise à permettre un décloisonnement des parcours de formation en renforçant la formation professionnelle continue. De plus, la situation démographique est bien connue des parties prenantes qui mènent actuellement un vrai travail de réflexion et en font un axe prioritaire.

Ces résultats sont un des nombreux signaux d'alarme de l'ANEPF pour le futur de la profession et de l'accès aux soins des patients. Cette vacance de postes dès la deuxième année des études de pharmacie pourrait, en cascade, mettre également en péril l'équilibre hospitalier public et privé, pierre angulaire du parcours du patient. 30% d'étudiants en moins dans nos amphithéâtres, n'est ni acceptable, ni viable pour la profession et le système de soin français dans sa globalité. C'est pourquoi nous attendons des réactions quant à la communication autour de la filière, des dérogations pour l'année à venir, et une adaptation concrète de la réforme au sein des facultés.

## Contacts

DELANNOY Maxime Président president@anepf.org 06 85 40 91 31

Carine WOLF-THAL

CARON Adrien VP Enseignement Supérieur enseignement-sup@anepf.org 06 58 06 78 32

> Philippe BESSET FSPF

GALLERAND Romain Porte-parole presse@anepf.org 06 58 01 35 51

Pierre-Olivier VARIOT USPO



Arnaud CHOUTEAU LEEM Alexis PLAN Florence GUILLOTIN FNSIP.BM

